

L'essentiel de A à Z

📄 <https://www.far-suisse.ch/fr/wichtiges-von-a-z/>



Cadres dirigeants

Les cadres dirigeants sont exclus du champ d'application de la CCT RA relatif au personnel. Aucune cotisation RA ne doit être versée pour les cadres dirigeants et ces derniers ne peuvent pas profiter de la retraite anticipée.

Voir [Mémento Cadres dirigeants](#)